



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Mesures destinées aux filières fromagères

Question au Gouvernement n° 3076

Texte de la question

### MESURES DESTINÉES AUX FILIÈRES FROMAGÈRES

**M. le président.** La parole est à Mme Élodie Jacquier-Laforge.

**Mme Élodie Jacquier-Laforge.** Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, je souhaite appeler votre attention sur les inquiétudes des représentants des producteurs de lait et de fromage IGP et AOP à la suite de l'épidémie de covid-19. C'est en particulier le cas dans mon département, l'Isère, où est produit le saint-marcellin : les producteurs, éleveurs, fermiers ont été confrontés à des difficultés consécutives à la perte de débouchés liée à la fermeture des restaurants et des lieux de restauration collective ainsi qu'au recentrage des achats vers des produits de première nécessité au détriment de l'achat plaisir. La période de forte production laitière a aggravé le problème.

Le comité pour le saint-marcellin a tout fait pour aider les acteurs économiques, et ces derniers ont réussi à se réorganiser et à trouver des solutions pendant le confinement. Certains se trouvent néanmoins dans une situation critique, en raison d'une baisse de 25 % à 95 % de leurs ventes. Il leur a fallu se résoudre à jeter du lait et des fromages invendus. Le Conseil national des appellations d'origine laitières a proposé d'utiliser plusieurs leviers d'action, tels que l'aide au stockage d'urgence ou un mécanisme afin de couvrir la perte nette de chiffre d'affaires et la destruction de marchandises.

Bien avant celle du covid-19, les agriculteurs traversaient déjà une crise sans précédent. Ils ont malgré tout répondu présent pendant le confinement, pour que nous ne manquions de rien et pour nous fournir une alimentation de qualité. Je tiens à les en remercier, et à saluer le rôle central qu'ils ont joué au cours de cette période. *(M. Jean Lassalle applaudit.)*

Je souhaite, monsieur le ministre, appeler votre attention sur les demandes formulées par les représentants des appellations fromagères et sur le risque qui pèse sur de nombreux producteurs laitiers et transformateurs de notre pays. Quelle stratégie va être mise en œuvre pour préserver les milliers d'emplois locaux et le saveur-faire gastronomique de ces filières que, j'en suis certaine, le monde entier nous envie ? (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes MODEM, LaREM, LT et Agir ens.)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

**M. Éric Ciotti.** Et des manifestations !

**M. Didier Guillaume,** *ministre de l'agriculture et de l'alimentation.* Madame la députée, vous avez en effet dans votre circonscription le saint-marcellin, mais il y a beaucoup d'autres fromages produits sous signe de qualité...

**M. Pierre Cordier.** À Biarritz, il y a du bon fromage aussi !

**M. Didier Guillaume, ministre** . . .et que les députés apprécient – par exemple, le maroilles, n'est-ce pas, monsieur Bricout ? (*Sourires.*) Je salue d'ailleurs l'initiative du conseil départemental de l'Aisne, qui a acheté 4 000 maroilles pour aider la filière et les a distribués à des associations d'aide alimentaire.

Le Gouvernement suit l'ensemble des filières, et pas uniquement celle-ci, et je dois dire que nous avons réussi, en travaillant avec les interprofessions, à répondre à peu près à l'ensemble de leurs revendications. Nous avons notamment fait beaucoup pour l'assouplissement des signes de qualité – ce qui nous a d'ailleurs été reproché par certains. Il était toutefois indispensable que l'INAO, l'Institut national de l'origine et de la qualité, s'adapte à la situation afin que ceux qui vendent des fromages produits sous signe de qualité puissent continuer à le faire, en autorisant par exemple la congélation ou la retenue. Nous avons en outre obtenu de l'Union européenne la possibilité d'accorder des aides au marché. C'est toute une bataille que nous avons menée, et dont les effets sont très importants. Nous avons aussi participé, avec l'interprofession, à l'opération #fromagissons, répercutée par l'ensemble des médias – je remarque d'ailleurs que M. Djebbari est très intéressé par cette campagne, ce qui est compréhensible car on mange beaucoup de fromage dans son département. (*Sourires.*)

Je voudrais aussi remercier les régions et les intercommunalités qui ont aidé l'interprofession à s'en sortir. Celle-ci a été une victime collatérale de la fermeture des CHR, les cafés, hôtels et restaurants, dans la mesure où beaucoup de fromages AOP sont vendus en restaurant ou en restauration collective.

Enfin, pour répondre avec précision à votre question, madame la députée, un nouveau projet de loi de finances rectificative va être examiné dans quelques jours par votre assemblée ; la filière que vous défendez bénéficiera des exonérations prévues par ce texte. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

**Circonscription :** Isère (9<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3076

**Rubrique :** Agroalimentaire

**Ministère interrogé :** Agriculture et alimentation

**Ministère attributaire :** Agriculture et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 juin 2020](#)